

PM ARCHITECTES

11 rue Alfred de Vigny - 67200 Strasbourg
T. 03 88 27 23 23 - F. 03 88 27 23 33
www.pm-architectes.com
✉ contact@pm-architectes.com

ATTESTATION VIS-A-VIS DES PERSONNES A MOBILITE REDUITE

Je soussigné, Monsieur Monbailly Pascal, Directeur de la société VYNOVA, Atteste qu'il n'y a pas de poste de travail prévu pour personne à mobilité réduite pour la chaufferie biomasse Chemin des Soldats à MAZINGARBE, objet du présent permis de construire.

Le type de travaux et l'organisation physique des espaces, des volumes et des techniques sont en effet, incompatibles avec l'emploi de ces personnes qui sont, par ailleurs, réparties à des postes adéquates au sein de l'entreprise VYNOVA.

Fait à Strasbourg, le

Fait à Mazingarbe, le 09/07/25

Michel POULET – Architecte DPLG
Qui vise la présente attestation dans
Le cadre de la présente demande de PC

Monbailly Pascal – Directeur
Qui s'engage à respecter la
réglementation pour les
Personnes à Mobilité Réduite
dans le cadre de son secteur
d'activité

P O

